



TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL

PING'STAGES Vacances février 2026

Stage tennis de table et multi activités ouvert à tous les enfants de 8 à 14 ans.

Au programme

Initiation-perfectionnement tennis de table

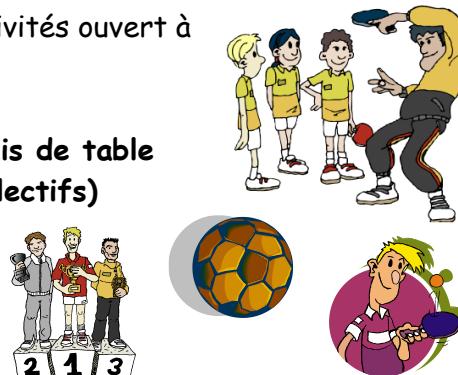
Multi-activités (jeux, sports-collectifs)

Tactical-Game sur place

Sortie au Méga CGR

Repas organisé le dernier jour

Olympiades avec récompenses



DATES : Stage 1 : du lundi 09 au vendredi 13 février 2026 (5 jours)
Stage 2 : du lundi 16 au vendredi 20 février 2026 (5 jours)

HORAIRES : Tous les jours de 9h à 17h. (Pique-nique à apporter, permanence assurée à partir de 8h30 et jusqu'à 17h30 maxi). Tenue de sport indispensable !

TARIF : Le prix du stage pour 5 jours est de **106€ tout compris** (encadrement, animation, récompenses, repas du dernier jour, activités, sorties...)

LIEU: Gymnase d'Aubarède - 81 route de Vourles - 69230 Saint-Genis-Laval

Plus d'infos : La liste des inscrits est mise à jour régulièrement et consultable sur le site du club : www.ttsgl.com Attention : stage annulable si l'effectif est trop faible

Fiche d'inscription stages T.T. février 2026

Le nombre de places étant limité, merci de retourner au plus vite par courrier le talon ci-dessous complété et le chèque à l'ordre « TTSGL » (Chèques vacances et Coupons Sports acceptés) à l'adresse :

M. Roger PERON - 25 rue des Halles - 69230 Saint-Genis-Laval

NOM - Prénom :

Né(e) le: / / 20

ADRESSE :

Téléphones : de la mère : du père :

Adresse mail **lisible** :

(à laquelle vous seront envoyées toutes les informations du stage)

s'inscrit au STAGE du lundi 09 au vendredi 13 février 2026: OUI NON

s'inscrit au STAGE du lundi 16 au vendredi 20 février 2026: OUI NON

Ecole où est scolarisé(e) l'enfant: _____

Je souhaite une facture : OUI NON

J'autorise mon enfant à partir seul à 17h de lundi à vendredi : OUI NON

Mon enfant souffre d'allergies : OUI NON si oui, lesquelles

Autorisation parentale d'intervention chirurgicale

Je, soussigné(e) père-mère-tuteur légal de l'enfant, autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur l'enfant.

Fait à. , le / / 2025

Signature des parents ou tuteur légal :